

**APPEL PUBLIC DE PROPOSITIONS  
POUR UN PROJET DE REVITALISATION  
RELATIF À L'IMMEUBLE SITUÉ AU  
5560, RUE SHERBROOKE OUEST À MONTRÉAL  
(EMPRESS)**

VILLE DE MONTRÉAL | ARRONDISSEMENT DE CÔTE-DES-NEIGES—NOTRE-DAME-DE-GRÂCE

**DESCRIPTION :** Il s'agit d'un appel public de propositions visant à obtenir des projets pour un éventuel développement de l'édifice situé au 5560, rue Sherbrooke Ouest à Montréal. Le présent processus ne concerne pas l'obtention de biens ou de services par la Ville de Montréal, ni la cession, de quelque façon, de l'immeuble en question. Il s'agit simplement d'une recherche d'idées réalisables et durables et si, et seulement si, l'une d'elles est retenue, de nouvelles étapes seront entreprises, notamment en ce qui concerne l'occupation et l'utilisation de l'immeuble.

**OBJET :** L'appel public de propositions a pour objet la recherche de projets, dont le contenu doit présenter un volet culturel, pour revitaliser l'édifice situé au 5560, rue Sherbrooke Ouest à Montréal. Si, après analyse et évaluation des projets reçus, l'un d'eux est retenu par le comité d'évaluation, sur recommandation de ce dernier, la Direction de l'arrondissement déterminera, si elle souhaite et juge approprié d'aller de l'avant, les étapes subséquentes qui devront être suivies.

**ADMISSIBILITÉ :** L'appel de propositions s'adresse aux organismes à but non lucratif incorporés en vertu de la loi fédérale ou provinciale qui ont notamment pour mission le développement économique local, communautaire, culturel ou social ou qui présentent un projet dont le principal objectif est d'organiser et favoriser l'activité culturelle.

Le proposant peut s'associer à différents partenaires et ainsi constituer une équipe de projet. Ceux-ci n'ont pas à présenter un statut d'organisme à but non lucratif. Par ailleurs, seul le proposant sera habilité à transiger avec la Ville dans les étapes subséquentes le cas échéant.

Le proposant doit être le principal porteur du projet et ce dernier doit être essentiellement axé sur le développement culturel ou l'organisation et la mise en place d'activités culturelles. Des usages accessoires sont toutefois permis, notamment pour assurer la faisabilité du projet, sa fonctionnalité et sa viabilité.

**DÉPÔT DE CANDIDATURES :** Les organismes intéressés à présenter leur candidature sont invités à se procurer le document d'appel public de propositions qui contient les informations nécessaires à la soumission des propositions.

Ces documents seront disponibles à compter du jeudi 19 janvier 2012 au bureau Accès Montréal, situé au 5160, boulevard Décarie au rez-de-chaussée, Montréal (Québec), H3X 2H9, contre un paiement de 50 \$ pour chaque devis, non remboursable, fait au comptant (montant exact) ou sous forme de chèque certifié à l'ordre de **Ville de Montréal**. Les heures d'ouverture du bureau sont du lundi au vendredi de 8 h 30 à 17 h et le samedi de 9 h à 12 h. Téléphone : 514 872-0311. Télécopieur : 514 872-5173.

**ÉCHÉANCES :**

- Visite du site : Du 6 février au 5 avril 2012
- Dépôt des projets : 11 mai 2012, avant 10 h, heure locale
- Rapport du comité d'évaluation : 1<sup>er</sup> juin 2012
- Approbation du conseil : 26 juin 2012

Des informations supplémentaires quant à cet échéancier ainsi qu'au dépôt des projets sont précisées au document d'appel public de propositions.

Montréal, le 19 janvier 2012